



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



AGM Audit Légal
3, avenue de Chalon - CS 70004
Saint Marcel
71328 Chalon sur Saône Cedex
France

*Foncière Atland
Société Anonyme*

***Lettre de fin de travaux des commissaires aux
comptes sur le document d'enregistrement
universel***

Foncière Atland
Société Anonyme
40, avenue George V - 75008 Paris
Ce rapport contient 3 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



AGM Audit Légal
3, avenue de Chalon - CS 70004
Saint Marcel
71328 Chalon sur Saône Cedex
France

Foncière Atland Société Anonyme

Siège social : 40, avenue George V - 75008 Paris
Capital social : €49.056.040

Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document d'enregistrement universel

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Foncière Atland, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document d'enregistrement universel de la société Foncière Atland établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19, les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous avons vérifié que les rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 figurant, avec les comptes historiques correspondants, respectivement aux paragraphes 7.1.2 et 7.2.2 du document d'enregistrement universel, sont ceux que nous avons établis le 17 avril 2020.

Nous avons également vérifié que :

- nos rapports du 22 mars 2019 sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 figurant respectivement aux paragraphes 7.1.2 et 7.2.2 du document de référence n°D.19-0473 déposé auprès de l'AMF le 10 mai 2019 ;
- nos rapports du 9 mars 2018 sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 figurant respectivement aux paragraphes 3.2.3 et 3.3.3 du document de référence n°D.18-0374 déposé auprès de l'AMF le 24 avril 2018 ;

sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la page 3 du document de référence.

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques ayant fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes et à procéder à la lecture d'ensemble du document d'enregistrement universel afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est établie aux seules fins du dépôt auprès de l'AMF du document d'enregistrement universel et ne peut pas être utilisée dans un autre contexte.



**Foncière Atland
Société Anonyme**

*Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document
d'enregistrement universel
28 avril 2020*

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

Paris La Défense, le 28 avril 2020

Saint Marcel, le 28 avril 2020

KPMG Audit IS

AGM Audit Légal

François Plat
Associé

Yves Llobell
Associé